

Journal du Droit International *Clunet*

Paraissant tous les trois mois

Octobre-Novembre-Décembre 2022
n° 4/2022

Directeur : Jean-Baptiste RACINE
Fondé en 1874 par Édouard CLUNET

Continué par André PRUDHOMME (de 1923 à 1948),
Berthold GOLDMAN (de 1950 à 1993), Philippe KAHN (de 1985 à 2002)
Jean-Michel JACQUET (de 2003 à 2018) et Emmanuel GAILLARD (2018-2021)

Sous le haut patronage de :
J.-D. BREDIN †, J. DEHAUSSY †,
J. LEMONTEY, S. ROZES

SOMMAIRE

HOMMAGE À EMMANUEL GAILLARD : UNE PENSÉE EN ACTION

- Propos introductifs, par Marie-Elodie ANCEL (*doctr. 7, p. 1141*)
- L'ordre juridique arbitral, par Éric LOQUIN (*doctr. 8, p. 1157*)
- Emmanuel Gaillard et la jurisprudence française en matière d'arbitrage international, Variations sur la notion d'autonomie internationale, par Jean-Pierre ANCEL (*doctr. 9, p. 1175*)
- La pensée d'Emmanuel Gaillard et le droit international privé, par Jean-Michel JACQUET (*doctr. 10, p. 1181*)
- Emmanuel Gaillard, le rayonnement transnational d'une pensée comparatiste, par Diego P. FERNÁNDEZ ARROYO (*doctr. 11, p. 1193*)
- Le rayonnement de la pensée d'Emmanuel Gaillard en droit de l'arbitrage commercial international, par Panfeng FU, Ximena HERRERA-BERNAL, Mahutodji Jimmy VITAL KODO et Marie-Claude RIGAUD (*doctr. 12, p. 1203*)
- L'influence de la pensée d'Emmanuel Gaillard sur le droit de l'arbitrage en matière d'investissement, Table ronde, sous la présidence de Yas BANIFATEMI, avec Andrea BJORKLUND, Julien FOURET, Gabrielle KAUFMANN-KOHLER et Christoph SCHREUER (*doctr. 13, p. 1227*)

VARIÉTÉS

- L'effet du *Brexit* sur la reconnaissance et l'exécution des jugements des deux côtés de la Manche, par Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER (*var. 8, p. 1249*)

COMMENTAIRES

- **France**, par Petra HAMMJE (Règl. Rome III. – Divorce. – Loi du for : *comm. 19, p. 1269*), Laurence USUNIER (Action en justice. – Association. – Qualité pour agir : *comm. 20, p. 1282*), Ioannis PREZAS (Immunité d'exécution. – Saisie. – Affectation du bien : *comm. 21, p. 1293*) et François-Xavier TRAIN (Arbitrage international. – Principe compétence-compétence. – Renonciation : *comm. 22, p. 1306*)
- **CJUE**, par Sarah LAVAL (Contrat de consommation. – Règl. Rome I. – Qualification autonome : *comm. 23, p. 1323*) et Cédric LATIL (Compétence juridictionnelle. – Règl. (UE) n° 1215/2012. – Cyber-délits : *comm. 24, p. 1339*)

CHRONIQUES

- **Droit international privé de l'Union européenne (2021)**, chronique coordonnée par Louis d'AVOUT et Jean-Sébastien QUÉGUINER, avec Stefan HUBER, Patrick KINSCH, Lukas RASS-MASSON, Sixto SÁNCHEZ-LORENZO et Michael WILDERSPIN (*chron. 8, p. 1353*)
- **Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, chronique des sentences arbitrales**, par Hugo BARBIER et Alexander FESSAS (*chron. 9, p. 1449*)

BIBLIOGRAPHIE

- Comptes rendus d'ouvrages, p. 1483
- Ouvrages reçus, p. 1487
- Revue des revues, p. 1489

INFORMATIONS

- Traités et actualités législatives, p. 1491
- Conférences, p. 1495

Tables trimestrielles détaillées, p. 1497

Tables annuelles, p. 1501

VIOLETTA

9

1467166J

UY



Casalini libri